

L'Investissement Socialement Responsable (Activité pour l'élève)

Introduction

Document :

Article de décryptage de La finance pour tous sur l'investissement socialement responsable :
<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/finance-et-societe/nouvelles-economies/l-investissement-socialement-responsable/quest-ce-que-linvestissement-socialement-responsable/>

Exercice :

À partir du site La finance pour tous, répondez aux questions suivantes :

1. L'ISR, c'est :

- a. l'Investissement Socialement Responsable.
- b. l'Investissement Sûr et Rapide.
- c. l'Investissement Solidaire et Réuni.

2. L'ISR consiste à investir :

- a. dans les entreprises qui font le plus de profits.
- b. dans des entreprises qui respectent leurs salariés, l'environnement, etc.
- c. sans savoir dans quelles entreprises l'argent est investi.

3. L'ISR évalue les entreprises :

- a. selon leurs performances financières uniquement.
- b. selon leur empreinte carbone.
- c. à la fois en fonction de leurs performances financières et selon leur politique sociale, environnementale et de gouvernance.

4. La gouvernance, c'est :

- a. le fonctionnement du gouvernement d'un État.
- b. la façon dont une entreprise est dirigée, conduite et gérée.
- c. le maniement d'un gouvernail.

5. L'un des avantages de l'ISR, c'est :

- a. la transparence ; on sait exactement dans quelles entreprises l'argent est investi.
- b. le prix; c'est beaucoup moins cher que les autres investissements.
- c. la fiscalité; on paye moins d'impôt sur ces investissements.



1 - Les critères ESG

Document 1 : Les critères ESG

E comme Environnement : impact direct ou indirect de l'activité d'une entreprise sur l'environnement.

S comme Sociale/sociétale : impact direct ou indirect de l'activité d'une entreprise sur les parties prenantes, par référence à des valeurs universelles (droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption...).

G comme Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée. Cela inclut aussi les relations entre les nombreuses parties prenantes et les objectifs qui gouvernent l'entreprise. Parmi ces acteurs principaux, on retrouve notamment les actionnaires, la direction et le conseil d'administration de l'entreprise.

Source : Code de transparence pour les fonds ISR par AFG et FIR

Exercice :

Classez dans un tableau les critères ci-dessous relevant de la dimension environnementale, de la dimension sociale et sociétale ou de la dimension de gouvernance.

Contribution à l'amélioration de la santé publique / Contribution à l'alphabétisation / Contribution à des œuvres culturelle / Adoption d'un code de bonne conduite / Adoption d'un code de transparence / Mise en place d'un plan de formation professionnelle / Lutte contre la corruption / Amélioration des conditions d'hygiène / Amélioration des conditions de sécurité / Réduction des émissions de gaz à effets de serre / Réduction de la consommation d'énergie / Respect des droits de l'Homme / Respect des chartes internationales sur le travail / Non-discrimination à l'embauche / Amélioration du dialogue social / Adaptation des conditions de travail aux handicapés / Non travail des mineurs / Non cumul des mandats de direction.

Document 2 : Les entreprises « responsables » sont plus performantes en bourse

Quel est l'effet de la RSE et des politiques de développement durable sur la performance financière des actions des entreprises ? Une nouvelle étude démontre que les investissements prenant en compte les critères ESG et RSE rapportent plus d'argent.

On savait déjà que la RSE (responsabilité sociale des entreprises) est un levier de performance pour les entreprises françaises, que les entreprises qui proposent des produits durables vendent mieux ou encore que désormais, les consommateurs réclamaient des marques qu'elles soient plus durables et engagées. Mais pour beaucoup, la question de la rentabilité financière des stratégies RSE est encore une question en suspens.

Mais plus pour longtemps : une étude menée par les experts en investissement d'Amundi vient de démontrer que sur la dernière décennie, les entreprises les plus engagées sur les sujets ESG (environnement, social, gouvernance) et RSE surperformaient en bourse : en gros, leurs actions rapportent plus.



La performance financière des entreprises en bourse liée à leur performance ESG et RSE

Le cabinet a voulu analyser la performance boursière de 1 700 entreprises réparties dans les univers boursiers des indices MSCI (MSCI North America, MSCI EMU, MSCI Europe-ex EMU, MSCI Japan et MSCI World), et comparer ce score à leur performance ESG.

Les résultats sont assez clairs : tant en Europe qu'aux Etats-Unis, investir dans des portefeuilles dotés de bonnes notes sur les critères ESG rapporte plus. Plus les entreprises disposent de bons scores dans les critères environnementaux, sociaux, de gouvernance ou RSE, plus leurs actions tendent à rapporter, et l'inverse est aussi vrai pour les entreprises disposant des moins bons scores : elles sous-performent. « Parmi les trois piliers ESG, c'est le facteur Environnement en Amérique du Nord et le facteur Gouvernance dans la zone euro qui ont obtenu les meilleurs résultats » rapporte Amundi.

Un intérêt croissant pour les démarches ESG dans le monde des investisseurs

Selon le cabinet, cette tendance est due à un intérêt croissant des investisseurs pour les acteurs disposant d'une démarche vertueuse sur les critères ESG. Une conclusion que d'autres études avaient déjà démontré : de plus en plus d'investisseurs s'intéressent à la RSE. C'est logique : on sait aujourd'hui qu'investir dans la RSE ou dans des programmes de résilience sur les sujets environnementaux, sociaux ou de gouvernance permet aux entreprises de mieux maîtriser les risques, à la fois sur leur supply chain, dans leur gestion des ressources humaines ou dans leurs infrastructures. Elles sont donc plus à même de faire face à un univers économique qui change de plus en plus vite, d'anticiper, d'être des entreprises à la pointe.

Logiquement, cela attire certains investisseurs soucieux de la stabilité à long terme de leurs investissements, et par effet boule de neige, cela rend leurs actions attractives. Résultat, « l'utilisation d'une approche best-in class (ou l'achat des 20 % des actions les mieux notées) combinée avec la vente des 20 % des actions les moins bien notées sur les critères ESG aurait généré un rendement annualisé de 3,3 % en Amérique du Nord et de 6,6 % dans la zone euro sur la période 2014-2017. »

Source : E-RSE, Clément Fournier, 22 janvier 2019

Exercice :

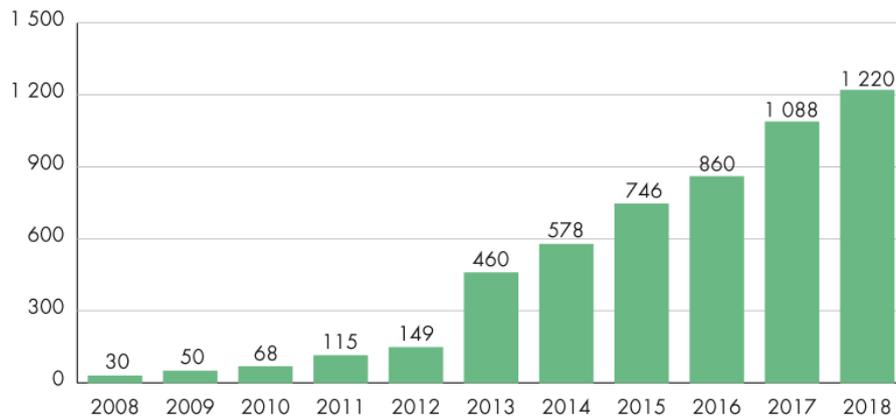
Quel lien cet article met-il en avant entre préoccupation sociale des entreprises et performance boursière ? Comment expliquer un tel lien ?



2 - Les chiffres de l'ISR

Document 1 : Les montants de l'ISR (en milliards d'euros)

MONTANTS DE L'ISR
EN MILLIARDS D'EUROS



Source : lafinancepourtous.com d'après Novethic

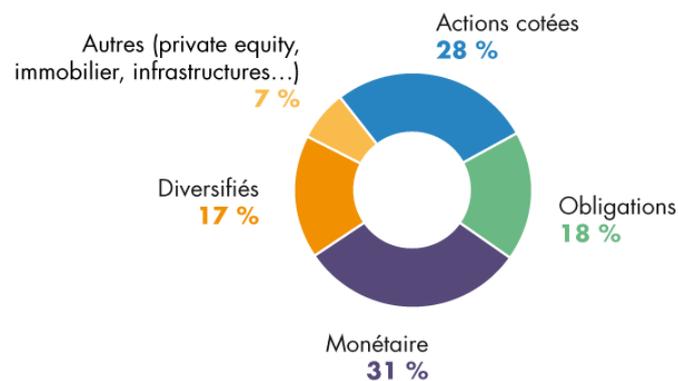


Exercices

1. Par combien ont été multipliés les montants investis en ISR entre 2008 et 2018 ?
2. Quel est le taux de croissance des montants investis sur le marché français de l'ISR entre 2017 et 2018 ?
3. Donnez une interprétation générale de l'évolution du marché de l'ISR.

Document 2 : Répartition des encours ISR par classe d'actifs

RÉPARTITION DES ENCOURS ISR PAR CLASSE D'ACTIFS
EN %, EN 2018



Source : lafinancepourtous.com d'après Association française de gestion financière



Exercices

1. Donnez la définition des termes suivants : encours, actions, obligations, monétaire.
2. Classez ces catégories d'actifs du plus risqué au moins risqué.
3. Pourquoi la majorité des placements ISR prennent-ils la forme de placements monétaires ?

3 - Les labels

Document : Les différents labels ISR

Le label Novethic

Il est attribué aux fonds ISR proposés au grand public sur le marché français. Pour obtenir le label ISR Novethic, la société de gestion doit en faire la demande.

Ce label vise une meilleure information du grand public. C'est un repère pour l'épargnant car il lui permet de vérifier que les pratiques de gestion du fonds prennent systématiquement en compte les critères ESG.

Le label ne garantit pas la performance financière du fonds ISR et n'est pas une incitation d'achat. Il ne garantit pas non plus que la composition du fonds corresponde aux valeurs éthiques individuelles de chacun des souscripteurs.

Le label est attribué pour une durée d'un an maximum, sans reconduction automatique. Novethic conduit des contrôles à mi-année sur le respect des exigences du label. En cas de non-conformité, le label peut être retiré.

Novethic dispose d'un comité d'experts indépendants qui apportent un avis consultatif sur la méthodologie du label ISR. Novethic peut saisir ce comité en cas de problème posé par l'application de la méthodologie à un fonds et de litiges sur cette attribution.

Depuis 2010, une contribution financière est demandée par Novethic aux sociétés de gestion afin de financer les travaux d'analyse et de vérification inhérents à la délivrance du label.

Novethic est une filiale de la Caisse des Dépôts et un centre de recherche sur l'ISR.

Pour obtenir le label Novethic, les fonds ISR doivent répondre simultanément à 4 exigences :

1. Prendre en compte systématiquement tous les critères ESG dans la composition du fonds ISR et ce pour 90 % des valeurs du fonds.
2. Présenter le processus ISR de façon transparente et publique, respecter le code de transparence.
3. Fournir une information au moins trimestrielle sur les caractéristiques ESG du portefeuille.
4. Publier un inventaire complet des valeurs composant le fonds au minimum tous les six mois.

Le label CIES

Ce label est délivré par le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale et atteste que les gammes de fonds proposés dans le cadre du dispositif de l'épargne salariale intègre des critères ESG dans leur gestion.

Le label CIES est attribué par un comité ad hoc qui vérifie que les offres d'épargne salariale répondent aux critères énoncés dans leur cahier des charges. L'attribution du label est confirmée périodiquement.



Le label vise à orienter les fonds des salariés dans un sens conforme à leurs intérêts, à mieux sécuriser leurs placements et à influencer le comportement des entreprises en utilisant un effet de levier grâce aux sommes collectées.

Le label CIES est attribué à la demande de la société de gestion. Son attribution est gratuite. Le CIES est une instance regroupant quatre organisations syndicales (CFDT, CGT, CFTC, CFE-CGC) qui a été créée suite à la loi du 19 février 2001 sur l'épargne salariale.

Pour obtenir le label CIES, les fonds ISR doivent répondre à 8 critères :

1. L'ensemble des fonds doit être géré de façon socialement responsable et pas uniquement les fonds en actions.
2. Les établissements financiers doivent s'appuyer sur une diversité de sources d'informations externes et posséder des compétences internes en matière d'ISR.
3. Les instruments ISR doivent être diversifiés en fonction de la sécurité et de l'orientation souhaitées.
4. Les frais de gestion et de tenue de compte doivent être aussi réduits que possible.
5. Les représentants des salariés doivent disposer d'une majorité de 2/3 des membres dans les structures de gouvernance des fonds.
6. Le conseil de surveillance doit donner son avis préalable à tout exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites dans le fonds.
7. Les offres doivent prévoir la mise en place d'un comité de suivi dont les missions consistent notamment à se saisir de tout problème pouvant avoir des conséquences sur le fonds. Il doit être majoritairement composé de représentants mandatés par les organisations syndicales membres du CIES.
8. Le CIES doit avoir la capacité d'audit sur la place pour vérifier que les engagements pris par les sociétés de gestion pour obtenir le label sont bien respectés.

Source : Novetic et CIES

Exercices

1. À quoi sert un label ? Donnez des exemples de labels que vous connaissez.
2. Comparez les labels ISR proposés. Quel est le label le plus contraignant ?

4 - Le poids de l'ISR dans l'économie

Document : Investir dans l'ISR

Critères ESG : Environnement, Social, Gouvernance

Afin de définir clairement les conditions à remplir pour qu'un investissement soit socialement responsable, les professionnels de la finance ont défini trois familles de critères de sélection de valeurs réunis sous l'appellation ESG : environnement, social/sociétal et gouvernance.

Sous la bannière de l'environnement sont réunis des critères du type : consommation d'énergie, émission de gaz à effet de serre, stratégie environnementale, gestion de l'eau, etc.



Dans le pilier social/sociétal se rencontrent des critères tels que les relations clients/fournisseurs, la santé et la sécurité, la non-discrimination.

Enfin, la gouvernance comprend des critères relatifs à la rémunération, aux droits des actionnaires, à l'intégration des critères ESG.

Cela étant, chaque entité de gestion définit elle-même les critères qu'elle souhaite inclure dans sa grille d'analyse extra-financière. Ces critères peuvent également varier d'un secteur à l'autre et d'une classe d'actifs à une autre.

Les entreprises ne sont pas les seules à faire l'objet d'une analyse extra-financière. Les États sont eux aussi passés au crible afin de déterminer s'ils sont des émetteurs de dette fiables et responsables. En effet, l'ISR ne concerne pas seulement les actions. L'ISR concerne aussi les obligations et même l'immobilier, secteur dans lequel l'ISR gagne du terrain.

Performances de l'ISR

La question de la performance de l'ISR comparée à celle des fonds traditionnels se pose depuis le début.

L'ISR est-il un facteur de sur ou de sous performance ? Si la comparaison de tous les produits qui revendiquent cette étiquette est difficile, il est aujourd'hui admis que la prise en compte de critères extra-financiers réduit les risques (de réputation, de réglementation, etc.) tout en ne compromettant pas les performances, bien au contraire.

Notez en effet que les entreprises attentives à la consommation de leurs ressources et qui entretiennent de bonnes relations tant avec leurs fournisseurs qu'avec leurs collaborateurs sont aussi celles qui ont le plus de chances de développer. Les bonnes intentions ne sont donc pas incompatibles avec les intérêts financiers, au contraire.

C'est ce que montre une étude de l'UNEP-FI (Initiative Finance du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement) intitulée « Demystifying Responsible Investment Performance » publiée en octobre 2007, en collaboration avec le cabinet Mercer, qui en a publié une version actualisée en novembre 2009.

Un label public pour promouvoir l'ISR auprès des investisseurs individuels

Officiellement lancé par Michel Sapin, le label public « investissement socialement responsable », a vu le jour en 2016. Le ministre de l'économie et des finances au moment de sa création a indiqué qu'il « favorise la lisibilité de l'ISR » auprès des épargnants et « donne du sens » à cette thématique. Les prétendants au label doivent afficher des « résultats mesurables » : ils sont ainsi appelés à démontrer que leur gestion ISR élimine un certain nombre d'investissements potentiels de leur portefeuille sur des critères sociaux ou environnementaux.

Le label ISR remplace le label Novethic. Son objectif : promouvoir l'investissement socialement responsable en France et en Europe auprès des épargnants individuels. Son comité, installé officiellement en novembre 2016 à Bercy est présidé par Nicole Notat, présidente de VigeoEiris et composé d'une quinzaine de personnalités.

Ce label est un véritable accélérateur du développement de l'investissement socialement responsable pour les particuliers. Les Français disposent désormais d'un outil pour faire le



choix de placer leur argent de façon responsable et durable. Le label permet en effet d'identifier facilement des investissements favorisant le développement durable tout en visant le même rendement financier que des produits classiques.

À noter cependant : Les particuliers passent encore peu à l'acte et la part des produits responsables dans leur épargne (assurance-vie, compte-titres, PEA, etc.) est encore très faible. Pour le moment, seule l'épargne salariale se distingue avec une part non négligeable de ses encours en ISR.

Source : Café de la Bourse, 18/07/18

Exercice :

À partir du document ci-dessus (et en vous aidant des documents précédents), indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses et justifiez votre réponse.

Affirmations	Vrai	Faux
1. Les placements ISR sont réservés aux montants d'épargne importants.		
2. L'ISR cherche à faire évoluer le comportement des entreprises en matière de gouvernance.		
3. Les placements ISR ne recherchent pas la performance financière.		
4. Les placements ISR sont uniquement des placements en actions.		
5. Des codes et des labels garantissent le caractère ISR des placements.		
6. L'ISR est un secteur en déclin.		

